

Economie circulaire

# Le réemploi des emballages en verre expérimenté à travers la France

**ARNAUD JADOUL**

Publié le 02/04/2021



## SUR LE MÊME SUJET

- ▶ Le réemploi à l'échelle industrielle chez Uzaje
- ▶ Le verre cloué sur le totem de la consigne
- ▶ La consigne revient dans le vin



Bocaux réemployables chez Daily Pic.

**Avec les 34 lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt sur cette pratique, l'Agence de la transition écologique et Citeo veulent, notamment, mieux cerner son potentiel et en tester la viabilité économique et environnementale. -**

Expérimenter et accompagner le développement de dispositifs locaux performants de réemploi d'emballages en verre : tel était le thème de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé l'an dernier par l'Agence de la transition écologique (Ademe) et Citeo. Il s'agit de contribuer à atteindre les objectifs fixés dans ce domaine

par la loi Antigaspiillage pour une économie circulaire (Agec) en capitalisant sur des projets, en partageant des retours d'expérience et en améliorant les dispositifs existants. Sur les 39 dossiers déposés, les deux organismes en ont retenu 34, répartis sur toute la France. 17 concernent des études, 29, des expérimentations, 11, des équipements, 24, des bouteilles, 8, des pots, 1, des flacons, et 10, des plats de la restauration. 19 émanent d'associations, 5, d'entreprises, 8, de metteurs en marché, 1, d'un distributeur et 1, d'une collectivité. Les études serviront à mieux comprendre les potentiels de réemploi et à faire émerger des dynamiques locales. Les expérimentations permettront de tester la viabilité économique et environnementale du réemploi selon les acteurs et les segments de marché concernés. Par la suite, une évaluation des performances de chaque projet et un suivi de son avancement seront assurés. Les lauréats recevront 3 millions d'euros d'aides de l'Ademe, dont la moitié en soutien à l'investissement, et 1 million de Citeo.

Les lauréats sont : en Grand Est, Brasserie Bendorf, Fischer Heineken et Uzaje ; en Bourgogne - Franche-Comté, J'aime mes bouteilles et Vitagora ; en Auvergne - Rhône-Alpes, 123 consigne, Alpes consigne, Daily Pic, Danone, La gamelle consignée, Macéo et Rebooteille ; en Provence - Alpes - Côte d'Azur, Ecoscience Provence et L'incassable ; en Corse, l'Union des vignerons (Uvib) ; en Occitanie, Etic Emballages, Consign'up, Ibbeo cosmétiques et Oc consigne ; en Nouvelle Aquitaine, BoxEaty, Consigne sud Aquitaine, L'attache rapide, Luz environnement et Vitamont ; en Centre - Val-de-Loire, ReBout' ; en Pays-de-la-Loire, Bout' à Bout' et Trivalis ; en Bretagne, Système U ; en Normandie, Consigne et réemploi en Normandie ; dans les Hauts-de-France, Haut la consigne ; en Ile-de-France, La consigne GreenGo et Reconcil ; à la Réunion, Qualicarry et Réutiliz.